

RAPPORT DE LA COMMISSION POUR L'ARBITRAGE DU 22.12.2010

Présents : Schintgen, Simon, Geib, Donven, Schmitz, Simonelli, Stammel, Scheuren, Welter

1) Courrier du HB Esch.

La commission prend acte du courrier du HB Esch et de la démission de Marc Fancelli au sein de la commission.

Le HB Esch propose Monsieur Laurent Reinesch comme nouveau membre.

Si aucun club ne présente une candidature avant le 25 janvier 2011, date de la prochaine réunion, la candidature de Laurent Reinesch sera effective.

2) Structures futures de la commission et du corps arbitral.

Suite aux discussions entre le CA et la CODA, le Président de la Commission pour l'arbitrage et tout le corps arbitral, la commission discute un premier projet de restructuration élaboré par le Président de la commission et le secrétaire général.

La proposition tend à regrouper tout l'arbitrage, ses problèmes et le fonctionnement sous une seule commission et des sous-commissions.

Seul le Président de la commission et le représentant du CA de la FLH seront nommés par le CA.

Les 2 représentants des clubs seront désignés par l'Assemblée générale.

Tous les autres membres seront choisis par le Président de la commission.

Un autre nom pour cette commission sera également déterminé.

La commission travaillera sur le projet et le présentera lors de la prochaine Assemblée générale de la FLH pour changer les statuts et règlements dans ce sens.

3) Jeunes arbitres.

La commission retient deux paires d'arbitres susceptibles à ses yeux de monter très rapidement à un échelon supérieur (voir international)

Claudio De Felice / Cédric Rodrigues Tuteurs : Georges Geib/Jean Simon

Alain Rauchs/Philippe Linster Tuteurs : Léon Donven/Arsène Welter

4) Arbitres jeunes confirmés.

Trois paires sont retenues.

Dennis Bierchen/Tim Lanners

Patrick Doemer/Tom Lallemand

Andy Janics/Renata Keves

5) Projets pour améliorer l'image de marque des arbitres de handball.

Tous les membres de la commission sont invités à réfléchir sur des idées à discuter.

Un premier point important est de faire accompagner les jeunes paires d'arbitres par des tuteurs confirmés.

6) Tour final SLL hommes et dames.

A partir du tour final les 4 officiels devront porter un badge A, B, C, D suivant leur inscription sur la feuille de match.

Ces badges seront livrés par la FLH.

7) Critères pour délégués FLH.

Pour être pris en considération, le/la candidat(e) doit :

-avoir passé un cours secrétaire-chronométrateur.

-avoir réussi avec 85% des points le test écrit spécifique pour délégués sur les règles de jeu.

-avant d'avoir sa nomination définitive il faudra la présence à 3 matches de la SLL avec un délégué confirmé.

Après ceci la commission statuera sur la nomination définitive.

Prochaine réunion : mardi 25 janvier à partir de 18.00 heures à la Maison des Sports.

Ordre du jour : Suite des discussions concernant la réforme entamée.